



## Procès verbal Conseil Municipal

---

Date	29 Mars 2016
Lieu	Salle du Conseil
Début / fin	19h05-20h30
<u>Présents</u> :	HUGENSCHMITT Nathalie, GABLE Thierry, BALLY Pascal, DONATI Gérard, MOLITOR Thierry, LAINE Angelique, KEBAILI Nora (arrivée à 19h07), SIBLOT Hayette, Cindy Surleau (arrivée à 20h14)
<u>Absents excusés</u> :	Jean Christophe MOREL donne pouvoir à Nathalie HUGENSCHMITT, SURLEAU Cindy donne pouvoir à LAINE Angelique, ALBRIEUX Astrid donne pouvoir à Thierry GABLE.

---

### Le Conseil Municipal

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Selon l'article L.2121-15 du CGCT, nous sommes dans l'obligation de désigner, parmi les conseillers municipaux, un ou plusieurs secrétaires, en début de séance.

Madame Le Maire demande s'il y a des élus volontaires : Madame LAINE Angélique, Les secrétaires de séance sont Mesdames LAINE Angélique et ROUSSEL Marjorie

Madame Le Maire rappelle l'article L2121-16 du code des collectivités territoriales que Le Maire a seul la police de l'assemblée et qu'il peut faire expulser de l'auditoire ou arrêter tout individu qui trouble l'ordre public. En cas de crime ou de délit, il en dresse un procès verbal et le procureur de la république est immédiatement saisi.

En raison du plan Vigipirate renforcé, la porte de la mairie est fermée dès le début de la séance, le public devra donc sonner pour entrer en salle du Conseil.

**De plus, il est interdit d'enregistrer la séance du Conseil Municipal à des fins de troubler l'ordre public. Le public est prévenu.**

Madame Le Maire demande si les élus ont des remarques ou des observations sur le procès verbal du Conseil Municipal du 26 Février 2016.

Les élus passent au vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

### Ordre du jour

1. Présentation du compte administratif du budget CCAS 2015
2. Présentation du compte de gestion du budget CCAS 2015
3. Affectation du résultat CCAS
4. Présentation du budget primitif 2016 du CCAS

5. **Présentation du compte administratif du budget Communal 2015**
6. **Présentation du compte de gestion du budget Communal 2015**
7. **Affectation du résultat du Budget Communal**
8. **Vote des trois taxes**
9. **Vote des subventions 2016**
10. **Présentation du Budget primitif Communal 2016**
11. **Divers**
  - a) **Demande de dégrèvement pour les personnes handicapées sur la taxe d'habitation**
  - b) **Demande de prêt de salle**
  - c) **Service minimum d'accueil**

#### **Présentation du bilan des Francas 2015 et du budget 2016**

Madame Fatima MOSSINA présente sous forme de diaporama le bilan des Francas 2015 et du budget 2016 pour une somme de 123 359€.

En conclusion le budget est en baisse de 2.9 % soit un total de 3729 euros avec mise en place des Temps d'accueil payant à 1 euros les après midi et la suppression du service du matin entre 07h00 à 07h30 car demande inférieure à 6 enfants.

#### **Préambule suite aux débats des orientations budgétaires du 09 février 2016**

Madame Le Maire expose que les collectivités locales, et en premier lieu les communes, et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'état sont en effet appelés à diminuer de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte et dans le cadre de la préparation 2016, Madame Le Maire avoue que les élus ont du prendre au cours du débat sur les orientations budgétaires du 09 février 2016, des mesures fort peu agréables pour assumer l'impact des baisses de dotations et de l'augmentation du FPIC, présentées comme suit :

#### **Dotation globale forfaitaire de l'état depuis 10 ans**

<b>DGF</b>	<b>Montant</b>
<b>2004</b>	<b>129.245 euros</b>
<b>2005</b>	<b>134.643 euros</b>
<b>2006</b>	<b>118.831 euros</b>
<b>2007</b>	<b>121.123 euros</b>
<b>2008</b>	<b>116.347 euros</b>
<b>2009</b>	<b>109.156 euros</b>
<b>2010</b>	<b>106.829 euros</b>
<b>2011</b>	<b>105.346 euros</b>
<b>2012</b>	<b>105.000 euros</b>
<b>2013</b>	<b>100.907 euros</b>
<b>2014</b>	<b>100.908 euros</b>
<b>2015</b>	<b>77 781 euros</b>

### Fond de péréquation intercommunal (FPIC)

FPIC	Montant
2012	2226 euros
2013	5276 euros
2014	7920 euros
2015	10 930 euros

Cette amputation d'environ 23% de la DGF et cette augmentation d'environ 30% du FPIC sur 2015 sans parler du passif sur le FPIC depuis sa création en 2012, au regard des années à venir, pour contribuer au redressement de la dette publique, ces augmentations font porter un effort considérable à notre commune, malgré les efforts accomplis pour rationaliser, mutualiser et moderniser les actions publiques de la collectivité.

Il faut bien se le dire et ne pas se voiler la face, la commune a et aura des difficultés à absorber une contraction aussi brutale de ses ressources, d'autant plus que la réglementation nous impose de nouvelles charges entre autre la réforme des rythmes scolaires pour une somme de 34 000 euros et les instructions de permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme.

Tout ceci se traduit après débat aux orientations budgétaires par les élus pour 2016 par des investissements très modestes, des diminutions de subventions et de services, et surtout une augmentation des taux des contributions directes afin de « **Maîtriser la fiscalité pour un budget rigoureux et efficace** » conformément aux engagements de notre programme de campagne des élections municipales de 2008 sur lequel nous avons été élu. C'est ce que nous verrons en détail dans l'exposé du budget primitif 2016.

#### **1. Présentation du compte administratif du budget CCAS 2015**

Madame Le Maire rappelle que c'est sous sa responsabilité que le compte administratif doit être approuvé par le Conseil Municipal, cependant elle ne peut être juge et partie.

De ce fait, Monsieur Thierry GABLE présente le compte administratif 2015 (Madame Le Maire ne prend pas part au débat).

Monsieur Thierry Gable précise que les élus ont reçu le compte administratif par mail et en ont pris connaissance.

Dépenses de Fonctionnement : 8907.01€

Recettes de Fonctionnement : 9000€

Excédent de Fonctionnement : 93€

Monsieur Thierry GABLE demande si les élus ont des questions ou des remarques à formuler. Madame Le Maire ne prend part au vote.

Les élus passent au vote.

Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0

## **2. Présentation du compte de gestion du budget CCAS 2015**

Madame Le Maire présente le compte de gestion du budget CCAS 2015 du percepteur conforme au compte administratif.

Madame le Maire précise que les élus ont reçu le compte de gestion par mail et en ont pris connaissance.

Madame Le Maire demande si les élus ont des questions ou des remarques à formuler.

Les élus passent au vote.

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

## **3. Affectation du résultat CCAS**

Madame Le Maire propose d'affecter le résultat du budget CCAS comme suit :

Le résultat à affecter au chapitre 002 du budget primitif 2016 est de 6412€

Madame Le Maire demande si les élus ont des questions ou des remarques à formuler.

Les élus passent au vote :

Pour : 11                      Contre : 0      Abstention : 0

## **4. Présentation du budget primitif 2016 du CCAS**

Madame Nathalie HUGENSCHMITT présente le budget CCAS 2016 pour un total équilibré en recettes et en dépenses de 9912 €. (Diaporama)

Les élus ont reçu la maquette budgétaire par mail, présentée au dernier CCAS avec un avis favorable.

Madame Le Maire demande si les élus ont des questions ou des remarques à formuler.

Les élus passent au vote.

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

## **5. Présentation du compte administratif du budget Communal 2015**

Madame Le Maire rappelle que c'est sous sa responsabilité que le compte administratif doit être approuvé par le Conseil Municipal, cependant elle ne peut être juge et partie.

De ce fait, Monsieur Thierry GABLE présente le compte administratif (Madame Le Maire ne prend pas part au débat).

Monsieur Thierry Gable précise que les élus ont reçu le compte administratif par mail et en ont pris connaissance.

Recettes de Fonctionnement : 590 270.41€  
Report sur 2015 : 20 799€  
Dépenses de Fonctionnement : 633 451.24€  
Déficit de Fonctionnement : 43 180€  
Reste à réaliser en recettes : 34 000€ au compte 7478 (autres organismes).

Recettes d'Investissement : 73 523.87  
Dépenses d'investissement : 92 476.97€  
Déficit d'Investissement : 58 021€  
Reste à réaliser en recettes : 70 000 € au chapitre 024 (produits des cessions)

Monsieur Thierry GABLE commente le bilan du budget communal dans ces grandes lignes par chapitres en fonctionnement.

Il rajoute quelques remarques apportées aux débats sur les orientations budgétaires. Tout d'abord la commune a réalisé moins de dépenses de fonctionnement que prévu malgré un FPIC de 3 010 euros supplémentaires, heureusement d'ailleurs car les recettes attendues en fonctionnement sont largement en dessous du prévisionnel.

Les causes essentielles sont les suivantes :

- Une baisse de dotation d'état de 23 127 euros
- Une baisse des recettes en périscolaire, de 4 679 euros, pour deux raisons, la première c'est que 19 élèves ont quittés le CM2 dont un nombre conséquent utilisait le service, la deuxième ; la non inscription d'une famille de 4 enfants.
- Une surévaluation des recettes sur la publicité de 3 300 euros
- Une surévaluation des recettes en autre subvention pour 9 067 euros

En conclusion le budget de fonctionnement est déficitaire de 22 381 euros avec un reste à réaliser de 34 000 euros, subvention de la CAF pour le périscolaire non versée en 2015 car nous étions dans l'année du renouvellement du contrat enfance jeunesse.

Madame le Maire fait remarquer que si les dotations n'avaient pas autant baissées, le budget aurait été excédentaire.

Monsieur Thierry GABLE commente le bilan du budget communal dans ces grandes lignes par chapitres en investissement.

En conclusion le budget d'investissement est déficitaire de 58 021 euros avec un reste à réaliser en produit de cession de 70 000 euros (Vente de l'appartement).

Monsieur Thierry GABLE demande si les élus ont des questions ou des remarques à formuler (Madame Le Maire ne prend part au vote).

Les élus passent au vote :

Pour : 9          Contre : 0          Abstention : 1

## **6. Présentation du compte de gestion du budget Communal 2015**

Madame Le Maire présente le compte de gestion du budget communal 2015 du percepteur conforme au compte administratif.

Madame le Maire précise que les élus ont reçu le compte de gestion par mail et en ont pris connaissance.

Madame Le Maire demande si les élus ont des questions ou des remarques à formuler.

Les élus passent au vote.

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

## **7. Affectation du résultat du Budget Communal**

Madame Le Maire rappelle les résultats à la clôture du compte administratif 2015 :

Déficit de fonctionnement de l'exercice: 43 180€

Déficit d'investissement : 58 021€

La proposition d'affectation est la suivante :

Au chapitre 001 Dépenses d'investissement : 58 021€

Au chapitre 002 Dépenses de fonctionnement : 22 381€ [43180- 20799€ (excédent antérieur reporté) ]

Madame Le Maire demande si les élus ont des questions ou des remarques à formuler.

Les élus passent au vote :

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

## **8. Vote des trois taxes**

Madame Le Maire propose pour cette année d'augmenter les taux des trois taxes de 3 % sur la part communale. Elle rappelle que la commune n'a pas augmenté les contributions directes depuis qu'elle est élue en 2001.

Mais qu'avec ce qui a été évoqué en préambule à savoir :

- La baisse des dotations d'états depuis 2015
- La mise en place et l'augmentation du FPIC depuis 2012
- Le cout annuel de la réforme du rythme scolaire d'environ 30 000 euros depuis sa mise en place en septembre 2013.

Il n'y a pas d'autres solutions pour 2016.

Taxe	2016
Habitation	13.5
Foncière bâtie	16.12
Foncière non bâtie	17.21
Total du produit fiscal	421 551 euros

Madame Le Maire demande si les élus ont des remarques ou observations à formuler.

Les élus passent au vote et l'adoptent.

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

## **9. Vote des subventions 2016**

Madame Le Maire expose la liste des subventions au compte 6574 pour l'année 2016 :

### Sésame Autisme

Madame Le Maire rappelle aux élus que notre partenariat avec Sésame Autisme a été mis en place en janvier 2012.

Ce partenariat fonctionne par une convention d'objectifs et de moyens, reconductible annuellement par un avenant.

En 2012/2013 : rénovation des panneaux d'affichage communaux, rénovation des bancs

En 2013/2014 : remplacement des barrières de l'école primaire, ramassage des papiers et vidage des poubelles communales.

En 2014/2015 : ponçage, peinture, puis installation des planches de la barrière de l'école primaire. Démontage et restauration d'un banc extérieur de l'école primaire et d'un banc extérieur cité KELLER. Le banc de l'école et celui des Cités Keller sont terminés et remontés. Le mercredi après midi divers travaux avec Monsieur Bruno MANZINALI, agent technique communal (ramassage de feuille, à l'école et au cimetière, petits travaux aux écoles, rénovation buvette de la salle polyvalente). Le vendredi après midi vidage des 13 poubelles publiques, à noter que la poubelle située au quartier KELLER a été réparée.

En 2015/2016 : Débarrassage avec l'agent technique la haie qui entourait les cours de tennis à la demande du club et ramassage des déchets dans les poubelles du village. Production de 7 ours sur support bois qui seront installés à différent endroit du village (septembre-avril). Peinture du transformateur Erd (Mai-septembre) au quartier des Champs de Pierre.

D'autres propositions ont été formulées : la peinture du tunnel piétonnier, l'entretien du verger derrière la salle polyvalente.

Madame Le Maire propose en contre partie des travaux réalisés de verser une subvention à l'association d'une somme 550 euros. Cette subvention cumulée à celle de l'année précédente a parmi aux jeunes de réaliser un voyage pédagogique au bord de la mer. Elle demande si les élus ont des questions ou des remarques à formuler.

### La vigilante

Présente à la cérémonie de 11 novembre.

Total : 80€

Office du tourisme du Pays de Montbéliard

Participation à la promotion de notre territoire

Total : 50€

CCAS

Total : 3 500 €

Madame Le Maire demande si les élus ont des questions ou des remarques à formuler.

Les élus passent au vote.

Pour : 11    Contre : 0    Abstention : 0

### **10. Présentation du Budget primitif Communal 2016**

Madame Le Maire présente le budget primitif communal 2016 validé par le percepteur, en tenant compte des propositions suivantes des élus au débat sur les orientations budgétaires du 09 février 2016 pour poursuivre nos efforts afin de réduire les dépenses de fonctionnement :

Concernant les charges à caractères générales :

- Résiliation de l'abonnement de la borne wifi mobile
- Limitation les frais d'entretien de voirie se traduisant par deux passages seulement de la balayeuse et deux passages pour l'éclairage public
- Révision des contrats maintenance chauffage-sanitaire, vidéo surveillance, restauration scolaire
- Suppression de l'adhésion an CNAS
- Utilisation des bus de ville pour les transports scolaires
- Diminution de la somme allouée aux fournitures scolaires
- Diminution de la somme allouée à la bibliothèque
- Sponsorisation de la lettre d'information
- Réduction de l'indemnité du percepteur
- Suppression de la collation des élus après le Conseil Municipal instituée depuis 2001
- Suppression de l'impression couleur aux associations
- Diminution des subventions pour voyage scolaire à 40 euros (Délibération)
- Diminution subvention ravalement de façade à 500 euros (Délibération)
- Diminution de la subvention à la vigilante
- Suppression de la subvention au RAM de Valentigney

Concernant les charges de personnel :

- Gèle des primes aux employés
- Pas d'emploi saisonnier cet été

Concernant les autres charges de gestions courantes :

- Baisse du budget formation des élus

Concernant les recettes de fonctionnement :

Mise en place des temps d'accueil périscolaire payant à la rentrée des classes 2016 (Impact en dépense sur la prestation des Francas et en recette sur les prestations et augmentation des



tarifs périscolaire en 2017)

Au budget d'investissement :

- Equipements numériques aux écoles
- Mise en basse consommation de notre éclairage public
- Poursuite d'équipement au cimetière d'un columbarium

En conclusion :

Nous avons des crédits reportés sur le budget 2016 en recettes pour un montant de 70 000 € au chapitre 024 (produits des cessions) et 34 000€ au compte 7478 (autre organismes).

Total équilibré en fonctionnement de 731 865€ et 194 780€ en investissement

Total budget primitif 2016 en recettes : 926 645€

Total budget primitif 2016 en dépenses : 926 645€

Madame le Maire précise que les élus ont reçu la maquette budgétaire par mail, un avis favorable avait été donné lors de la réunion sur les orientations budgétaires.

Madame Le Maire demande si les élus ont des questions ou des remarques à formuler.

Les élus passent au vote.

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

## **11. Divers**

### **a) Demande de dégrèvement pour les personnes handicapées sur la taxe d'habitation**

Madame le Maire explique que la commune a la possibilité de procéder à des abattements fiscaux sur différentes taxes locales et notamment la taxe d'habitation.

Suite à la demande d'un habitant il est possible de procéder à un abattement de 10% à la base de la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalide.

Madame le Maire décide d'instaurer l'abattement à la base de la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides représentant un pourcentage de 10%.

Madame Le Maire demande si les élus ont des questions ou des remarques à formuler.

Les élus passent au vote.

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

### **b) Demande de prêt de salle**

Monsieur Thierry GABLE présente une demande de prêt à titre gracieux du Lions Club comtesse Henriette pour le samedi 15 octobre 2016 afin d'organiser un défilé de mode à but caritatif.

Monsieur Thierry GABLE demande si les élus ont des questions ou des remarques à formuler.

Les élus passent au vote.

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

**c) Service minimum d'accueil**

Compte tenu de la délibération du 9 juin 2010 et en raison d'un manque de personnel chargé de l'accueil des enfants lors des grèves, tout en anticipant sur l'année scolaire 2015/2016.

Madame Le Maire propose de rajouter à la liste des intervenants pour l'année scolaire en cours

- Madame Hasima NISIC

L'agent sera rémunéré sur la base de son salaire actuel.

Madame Le Maire demande si les élus ont des observations ou des remarques à formuler,

Les élus passent au vote :

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

**Un conseil municipal aura lieu le 06 avril 2016 à 19h00 pour délibérer sur le budget annexe de l'aménagement des Ramblas entre autre.**

**Fin du conseil municipal à 20h30**